



Quelques points à retenir

Les **données personnel** désignent toutes les informations qui peuvent être attribuées à une personne.

Par exemple, l'âge, l'adresse du domicile, les intérêts, les contacts, etc.

Outre les données personnelles que nous introduisons volontairement sur internet, nous y laissons des traces sans le savoir.

Par exemple, l'historique des sites et des vidéos regardés, la localisation GPS, les likes affichés, etc. Des tiers peuvent également ajouter des informations nous concernant (tags, commentaires,...).

Grâce à l'énorme quantité de données que nous laissons sur le net, les algorithmes d'intelligence artificielle sont capables de générer un profil digital de notre personne.

En fonction de nos données, nous sommes classés dans certaines catégories selon nos préférences et certaines informations qui ne sont pas explicitement mentionnées.

Les profils digital sont des produits commerciaux de grande valeur, y compris d'un point de vue économique.

Dans la plupart des cas, les informations nous concernant sont capitalisées sous forme de publicité. Par exemple, les réseaux sociaux vendent nos données aux annonceurs qui peuvent ainsi créer des publicités beaucoup plus ciblées, personnalisées et rentables, incitant l'utilisateur à acheter de nouveaux produits ou services.

En Suisse, la sphère privée est protégée par l'article 13 de la Constitution fédérale.

Plus précisément, la sphère privée est régie par la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et l'ordonnance correspondante, qui viennent d'être révisées.

Chaque canton dispose de sa propre loi cantonale sur la protection des données, conformément à la loi fédérale.

Depuis 2018, le règlement général sur la protection des données (RGPD) s'applique en Europe. Ce règlement s'applique également en dehors de l'Europe à ceux qui traitent des données personnelles de citoyens européens (principe d'extraterritorialité).

Soyez prudent avec les données personnelles que vous laissez sur Internet. N'oubliez pas qu'Internet n'oublie jamais!

La plupart des utilisateurs se disent très préoccupés par la confidentialité de leurs données. Malgré cela, ils ne font généralement que très peu d'efforts pour les protéger

(paradoxe de la vie privée). Il semble que l'on accorde plus d'importance à la fonctionnalité, à la facilité d'utilisation, au design, au commentaire et au coût.

En adoptant un comportement responsable et en favorisant des choix conscients, nous pouvons faire beaucoup pour protéger nos données personnelles et celles des autres!

Voici quelques lignes directrices générales à suivre:

- Chaque fois que vous téléchargez une application, lisez attentivement les conditions d'utilisation;
- Vérifiez régulièrement les paramètres de votre compte;
- De temps en temps, supprimez l'historique de votre navigation et les cookies de votre navigateur;
- Envisagez d'utiliser d'autres applications, moteurs de recherche et navigateurs qui n'établissent pas de profil de l'utilisateur et ne vendent pas de données personnelles aux annonceurs.

Dans tous les cas, réfléchissez bien aux informations que vous souhaitez publier. Si elles concernent d'autres personnes (même s'il s'agit d'une photo!), demandez toujours leur autorisation.

Si vous avez des questions ou des curiosités et que vous souhaitez en savoir plus, visitez notre site web:

www.protectyourdata.ch